



FEUILLE DE FRAIS

LES ARCHERS CHEVIGNOIS

DATE	NATURE DES FRAUS	MONTANT	REMBOURSEMENT

NOM DU DEMANDEUR DATE : SIGNATURE :	DATE ET VISA DU PRÉSIDENT	DATE ET VISA DU TRÉSORIER

MODE D'INDEMNISATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS (applicable au 07/07/2026)

Base remboursement voiture : 0,25€ -
Distance la plus courte entre le domicile et le lieu du déplacement ou entre le logis et le lieu de déplacement

Type concours	transport	péage	inscription	repas	hôtel
Concours hors championnats	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Championnats Départementaux	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Championnats de France	Sont pris en charge les compétiteurs (et le coach pour un jeune seulement)			
1 compétiteur par voiture	35%	35%	100%	Hébergement + restauration : forfait de 60€ par jour de concours sur présentation de factures
2 compétiteurs par voiture	50%	50%		
3 compétiteurs par voiture	65%	65%		